

# 51<sup>e</sup> Congrès de l'Onsil en Corse, en présentiel et en visio-conférence.

Sur le thème : l'infirmier libéral et la défiscalisation (PER et investissements immobiliers);  
l'infirmier libéral et l'exercice en société (Sisa, Sel, Selarl...)

Du 7 au 10 septembre 2021 se tiendra à Lucciana en Haute-Corse, entre mer et montagne et au cœur d'une région chargée d'histoire, le 51<sup>e</sup> congrès de l'Onsil. L'Hôtel Castellu Rossu\*\*\* situé au cœur d'un joli parc arboré et fleuri vous accueillera après quinze mois épuisants où vous avez, comme toujours, tout donné pour vos patients et les vôtres. Accordez-vous une pause ensoleillée et venez nous rencontrer!

Nous vous attendons nombreux pour allier plaisir et travail.

L'ordre du jour est consultable sur notre site internet : [www.onsil.fr](http://www.onsil.fr) où vous pouvez aussi vous inscrire en ligne pour le congrès.

Apodis et de J&J Patrimoine, nos partenaires, vous exposeront les sujets suivants :

- > l'exercice en sociétés en libéral (Sel, Selarl);
- > la défiscalisation (Plan d'Épargne Retraite et prévoyance Madelin);
- > les investissements immobiliers (loi Pinel versus location meublée non professionnelle).

L'Onsil prendra en charge les repas du midi et soir de ses adhérents : le transport, l'hébergement et les frais concernant les accompagnants restant à charge.

Hébergements à Lucciana

- > Hôtel Castellu Rossu\*\*\* de 75 à 85€ la chambre, petit-déjeuner 9€/pers. ;
- > Hôtel de la Madrague\*\*\* (20 min à pied du congrès), 74 à 88€ la chambre, petit-déjeuner inclus ;
- > Hôtel la Lagune \*\*\*\* (10 min à pied du congrès), de 136 à 194€ la chambre, petit-déjeuner inclus.

Tarifs accompagnants : nous consulter

Une soirée musicale avec dégustation de plats typiques se déroulera le mercredi soir à l'hôtel-restaurant de la Madrague, et une prolongation de votre séjour pourra vous être proposée.

Pour une meilleure organisation et parce que les places, notamment en chambres individuelles, sont limitées, merci de remplir et renvoyer le bulletin de réservation\* dès à présent avec des arrhes \*\*de 100 € par participant à verser avant le 31 juillet 2021, elles serviront à réserver les chambres. Toute réservation sans versement des arrhes ne pourra être prise en compte. L'inscription pourra être annulée jusqu'à J40 avant l'ouverture du congrès.

---

Si vous n'êtes pas encore Onsilien, venez rejoindre sur [www.onsil.fr](http://www.onsil.fr) une communauté de consœurs et confrères expérimentés et à votre écoute, entourés de professionnels aguerris qui facilitent votre exercice au quotidien!

Notre cœur de métier à l'Onsil ? Bien sûr défendre et promouvoir la profession contre toutes les attaques ou glissements de compétences qu'elle pourrait subir; Siéger au cœur des instances qui peuvent nous permettre de faire la lumière sur tout ce que les infirmiers libéraux, véritables chefs d'entreprise, apportent à notre système de santé. Mais par-dessus tout vous écouter, apporter des solutions à vos projets ou difficultés, et vous entourer des meilleurs conseils pour que vous ne soyez jamais devancés par l'évolution des pratiques professionnelles, de l'actualité de la profession ou des évolutions législatives, ordinales ou jurisprudentielles!